

PROCÈS VERBAL

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DE CHÂTEAU-D'EAU

SÉANCE DU 28 FÉVRIER 2023, 19h, bibliothèque



PRÉSENCES	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Madame Manon Dionne, parent ▪ Monsieur Charles Quesnel, parent ▪ Mme Corinne Voyer, parent ▪ Monsieur Jonathan Parent, parent ▪ Monsieur Martin Tremblay, enseignant ▪ Monsieur James Langevin, enseignant ▪ Madame Lucie Légaré, personnel du service de garde ▪ Monsieur Guillaume Loignon, représentant du personnel de soutien ▪ Madame Carine Dubé, directrice ▪ Madame Renée Bigras, parent ▪ Monsieur Michel Hénault, enseignant ▪ <i>Monsieur Michel Boucher (invité)</i> enseignant
ABSENCES	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Madame Mireille Da Silva, éducatrice et substitut ▪ Mme Marie-Hélène Lalande, parent et substitut ▪ Madame Laurence Bolduc, représentante de la communauté ▪ Madame Isabel Madrid, parent et substitut

RÉSOLUTION	SUJETS	DOCUMENT
1.	OUVERTURE DE LA SÉANCE, VÉRIFICATION DU QUORUM, MOT DE BIENVENUE	
	<p>Madame Manon Dionne s'assure que le quorum est respecté pour débiter l'assemblée. La séance débute à 19h03.</p> <p>Elle souhaite la bienvenue à toutes et à tous.</p>	
2.	LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	
Résolution CE 22-23-019	<p>Madame Manon Dionne lit l'ordre du jour et informe les membres que pour le point 9, Madame Carine sera accompagnée des deux éducateurs physiques, Monsieur James et Monsieur Boucher (invité).</p> <p>L'ordre du jour est proposé par monsieur Martin Tremblay et appuyé par Monsieur Guillaume Loignon.</p> <p>Madame Manon Bigras sera la gardienne du temps.</p>	x

	3.	BONS COUPS	
		<p>Monsieur Martin Tremblay souligne l'organisation des matchs de hockey et de basketball (ex. : entre élèves et enseignants) par Monsieur Guillaume Loignon et Monsieur Michel Boucher. Il souligne aussi la journée de ski de fond bien organisée et bien montée par Monsieur James Langevin et Monsieur Michel Boucher.</p> <p>Madame Lucie Légaré souligne, avec l'appui par Monsieur Jonathan Parent, l'initiation au ski sur la bute, encore un franc succès.</p> <p>Monsieur Michel Hénault est heureux d'annoncer que le 27 mai prochain, la chorale de l'école ira chanter à la salle Albert-Rousseau dans le cadre du rassemblement « <i>Viens jouer avec nous</i> » qui réunit près de 975 élèves.</p>	
	4.	ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU 6 DÉCEMBRE 2022	
Résolution CE 22-23-020		L'adoption du procès-verbal est proposée par Monsieur Charles Quesnel et appuyée par Monsieur Michel Hénault.	x
	5.	SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DU 6 DÉCEMBRE 2022	
		<p>Voir les points à l'ordre du jour.</p> <p>Campagne de financement – soirée cinéma L'activité qui était prévue avant la relâche scolaire est annulée pour cette année. Les efforts seront mis sur la prochaine campagne de financement « la boucle du Château ».</p> <p>Lettre sur les sorties culturelles La présidente a obtenu une réponse du ministère de l'Éducation au sujet de la requête du CÉ quant aux enjeux des sorties culturelles. Le montant énoncé dans la lettre n'est pas le même que celui apparaissant dans le logiciel comptable puisqu'il est associé à la clientèle au 30 septembre de l'année précédente. Cependant, le montant doit être réparti parmi les élèves présents à ce jour, ce qui explique un décalage. Madame Dubé a aussi eu des échanges avec d'autres directions. Voici l'état de situation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le ministère indique être conscient des enjeux (carburant et pénurie de chauffeurs) ; • des discussions sont en cours au sein d'un comité de concertation sur les sorties scolaires et culturelles ; • une cueillette de données permettrait d'aller plus loin ; • la mesure 15186 est une mesure protégée ; • il y a une augmentation des honoraires ; • il y a des défis dans le processus d'inscription des artistes. <p>Madame Guylaine St-Pierre, attachée de presse de monsieur Sylvain Lévesque, est très interpellée par la question et travaille de son côté pour poursuivre les échanges. Elle invite le CÉ à partager sa lettre au ministère de la Culture.</p>	

		<p>La lettre de réponse sera transmise au Ministère de la Culture et au Comité de parents du Centre de service scolaire par Mesdames Corinne Voyer et Manon Dion.</p> <p>La lettre du Ministère de l'Éducation n'aborde pas la question d'éloignement des centres culturels, alors qu'en région les règles semblent assouplies. Il est suggéré de documenter des exemples de ce qui n'a pas pu être réalisé et de les transmettre à la présidente et au comité de concertation. L'offre de service ne correspond pas à l'offre de proximité de l'école, il est donc proposé de faire une seconde lettre où deux points seraient abordés : l'allègement et l'offre. Mesdames Manon Dionne et Corinne Voyer rédigeront une ébauche adressée à la Ministre de la Culture.</p>	
	6.	PAROLE RÉSERVÉE AU PUBLIC	
		N/A	
	7.	Formation obligatoire des membres du CÉ	
		<p>Madame Manon Dionne rappelle aux membres le lien du site Web et les capsules de formation pour l'appropriation du rôle et fonction du CÉ (dont les <i>Saviez-vous que ?</i>).</p> <p>Lien pour la formation : (https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire).</p> <p>Voir le point au sujet du projet éducatif.</p>	
	8.	CRITÈRES DE SÉLECTION DES DIRECTIONS D'ÉCOLE	
		<p>Mme Dionne présente la lettre liée à la consultation concernant les critères de sélection des directions d'école.</p> <p>Aucune modification.</p>	x
	9.	PROJET DE RECHERCHE MIXITÉ 2.0 ET CHANTIER ÉVALUATION	
		<p>Madame Carine Dubé présente un projet de recherche qui se vivra au cours des prochains mois et des trois prochaines années au sein du milieu de Château-d'Eau et qui concerne la communication aux parents quant à l'évaluation. De concert avec Messieurs James Langevin et Michel Boucher, elle présente le processus de l'équipe qui a mené à ce partenariat.</p> <p>Le projet de recherche Mixité 2,0, de la chercheure Audrey Raynault de l'Université Laval, impliquera six enseignants et enseignants ainsi que deux parents de l'école. Ce projet, de deux à trois ans, implique des rencontres mensuelles. L'école de l'Odysée sera aussi partie prenante d'un projet de recherche similaire. La Fédération des comités de parents est en faveur d'un chantier sur l'évaluation tel que le propose le Conseil Supérieur de l'Éducation. Il est possible de consulter l'avis ainsi que la vidéo à l'adresse suivante : Évaluer pour que ça compte vraiment - CSE (gouv.qc.ca)</p> <p>Les enseignants expliquent qu'en éducation physique, la note ne permet pas d'obtenir une appréciation juste en lien avec les trois compétences à évaluer.</p>	x

		<p>De façon générale pour l'ensemble des matières, la moyenne de groupe influence l'appréciation et le jugement de la note de l'élève et ne permet pas non plus de saisir la situation réelle. Ainsi, l'évaluation actuelle crée de l'incompréhension et ne permet pas aux parents d'accompagner adéquatement leur enfant selon ses forces et ses faiblesses. C'est une préoccupation partagée par l'ensemble des enseignants. L'évaluation d'une compétence en pourcentage constitue un grand défi.</p> <p>Messieurs James Langevin et Michel Boucher ont développé une manière d'évaluer qualitativement les élèves (ex. : marqué, assuré, acceptable, etc.) qui a été apprécié par les parents. Le prochain bulletin aura une note en pourcentage pour rester conforme aux attentes du ministère de l'Éducation, mais l'appréciation qualitative sera transmise en commentaire.</p> <p>Monsieur James invite les parents du CÉ à en parler plus largement aux autres parents afin d'ouvrir la discussion avec l'ensemble des autres parents.</p> <p>Monsieur Charles Quesnel invite la direction à s'assurer de la conformité des règles éthiques pour la réalisation du projet de recherche. Des documents officiels suivront prochainement (documentation, autorisations diverses, etc.). La grève de l'Université Laval, en cours présentement, interfère sur la production de tels documents.</p> <p>Un suivi du projet sera présenter au prochain CÉ. Le sujet pourra être abordé lors d'un prochain comité de parents.</p>	
	10	PAROLE À LA DIRECTION	
		<p>10.1 Campagnes de financement REMPARTS : Madame Carine Dubé présente le bilan financier de la campagne de financement des Remparts. Un montant de 1356\$ a été amassé par la vente de billets. Elle fait état des dépenses à ce jour et de celles à venir, selon les propositions de Monsieur Michel Hénault. Les montants serviront à payer différents instruments et frais en lien avec la musique : amplificateur pour la batterie, réservation d'un autobus, cordes de guitare, ukulélé, petites percussions supplémentaires.</p> <p>_____ propose que cette somme soit octroyée dans le cadre des activités de musique et _____ appuie.</p> <p>RECETTES EN POT : Madame Carine Dubé présente le bilan de la campagne des recettes en pot. Un montant de 8 225,70\$ sera déposé ainsi que deux dons pour un total de 1 050\$. Un montant total de 9 275,70\$ sera déposé au fonds à destination spéciale pour notre projet de parc-école.</p> <p>Madame Corinne Voyer propose et Guillaume Loignon appuie le dépôt de cette somme dans le fonds à destination spéciale.</p> <p>Les membres du CÉ s'entendent pour répéter la formule l'an prochain.</p>	<p style="text-align: center;">X</p> <p style="text-align: center;">X</p>
Résolution CE 22-23-021			
Résolution CE 22-23-022			

	11	INFORMATION DES MEMBRES DU PERSONNEL	
		<p>10.1 Informations des enseignants et enseignantes Monsieur Martin Tremblay partage le début d'une équipe compétitive de badminton. Il souligne l'impact du parascolaire sur le développement des enfants.</p> <p>Monsieur Michel Hénault informe le CÉ du concours des talents lancés au cours du mois de mars, les élèves gagnants du tirage seront annoncés en avril.</p> <p>10.2 Informations des membres du service de garde 10.2.1 Comité Alimentation Madame Lucie Légaré fait quelques suivis concernant le comité Alimentation. Le mois de mars, est le mois de la nutrition, lors de la 2^e semaine, le service de garde fera découvrir des fruits et des légumes moins communs. Le service de garde s'est également inscrit au Défi Tchîn-tchin.</p>	
	12	INFORMATION DU REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS	
		Pas d'éléments particuliers. Faute de temps, le sujet sera abordé au prochain CÉ.	
	13	INFORMATION DE LA REPRÉSENTANTE DE LA COMMUNAUTÉ	
		Madame Laurence Bolduc est absente.	
	14	AUTRES SUJETS	
		<ul style="list-style-type: none"> - Préoccupations de parents (Renée Bigras) – Processus de communications de l'école avec les parents lors de situations d'urgences. - Devoirs (Corinne Voyer) – Le sujet sera abordé au prochain CÉ. - Maternelle 4 ans (Charles Quesnel) – Le sujet sera abordé au prochain CÉ. - Semaine de relâche (Jonathan Parent) – Le sujet sera abordé au prochain CÉ. 	
	15	PROPOSITION DE LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE ET RAPPEL DE LA DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION	
Résolution CE 22-23-024		<p>Madame Corinne Voyer propose la levée de l'assemblée à 22h00 et est appuyée par Michel Boucher.</p> <p>La prochaine séance du CÉ est prévue le 28 mars 2023 à 19h00.</p>	

Corinne Voyer

Secrétaire

Président

Direction